Quelles orientations futures?

Le 22/11/1995 la Chambre des Députés a enfin voté une nouvelle loi réorganisant la coopération luxembourgeoise au développement des pays pauvres. Le député René Kollwelter (LSAP), auteur du rapport fort bien documenté de la commission parlementaire des affaires étrangères, nous a adressé le texte ci-dessous dans lequel il invite à d'autres réorientations dans la politique de coopération, y compris celle pratiquée par les nombreuses ONG. Nous renvoyons dans ce contexte aussi à notre commentaire du projet de loi paru dans "forum" no 159/avril 1995, p. 3ss.

Une nouvelle loi sur la coopération au développement a reçu récemment l'aval de la Chambre des Députés.

Des transformations profondes au niveau international ont eu des répercussions dramatiques pour les pays les plus pauvres et les pays en voie de développement. La nouvelle loi essaie de relever le défi posé par les nouvelles données géostratégiques et était devenue nécessaire suite à la volonté du gouvernement à augmenter considérablement les montants alloués à l'aide au développement des pays défavorisés.

Des structures nouvelles (création d'un Fond au développement, meilleur encadrement légal des organisations non-gouvernementales, p.ex.) ont été créées afin de tenir compte des exigences nouvelles. Un meilleur contrôle financier des projets mis en uvre renforcera l'utilité et l'efficacité de ces derniers.

Le volume de l'aide

Depuis le début de années 80, le volume de l'aide publique au développement a cru régulièrement et considérablement et est passé, par rapport au PNB, de 0.10% en 1981 à 0.35% en 1994.

La recommandation des Nations-Unies - allouer 0.7% du PNB à l'aide aux pays en voie de développement - est encore actuellement largement au-dessus des cotisations luxembourgeoises. Il faut rappeler dans ce contexte que lors de la conférence de Rio de 1992, le Premier Ministre luxembourgeois avait pris l'engagement de voir le Luxembourg atteindre ce pourcentage à la fin des années 90.

A l'avenir il faut que l'aide au développement soit davantage axé sur l'enseignement primaire et les soins de santé primaire, l'amélioration de la condition féminine et les programmes en matière de population.

Il faudrait par conséquence que le budget de la coopération atteigne le montant approximatif de 4.63 mia en l'an 2000, ce qui représente un accroissement annuel de 471 à 584 mio de Flux.

Soulignons que le Luxembourg sera un des rares pays au sein de l'OCDE (le montant global de l'aide publique des pays constituant l'OCDE est passé de 60.8 mio en 1992 à 54.8 mio de dollars en 1993) à prévoir des augmentations massives de son aide au développement dans ses enveloppes budgétaires. Le projet de budget pour l'exercice 1996 prévoit ainsi, pour les crédits inscrits au seul Ministère des Affaires étrangères, une croissance d'environ 17.8% par rapport à 1995.

Parallèlement d'autres pays, pour cause de restrictions budgétaires et pour cause de coupes sombres dans leur budget, décident de freiner voire de restreindre leurs efforts financiers dans le domaine de la coopération au développement.

Définir les priorités

Jusqu'au milieu des années 80, la théorie dominante dans la politique de coopération était la théorie du développement axée sur l'idée que les pays en voie de développement devraient se moderniser sur tous les plans afin de rattraper en quelques années une évolution qui dans les pays riches du Nord a mis des centenaires à se mettre en place. La politique sous-jacente privilégiait l'Etat d'abord, plus tard les ONG, comme éléments organisateurs et l'aide résultante se dispensait sous forme d'assistance technique essentiellement.

Une analyse historique critique de la politique d'aide au développement de ces dernières décennies fait cependant clairement apparaître les limites des choix politiques passés. Ainsi peut-on constater que bon nombre de pays ayant reçu une aide importante se sont appauvris plutôt que de s'être développés.

Des pays dotés d'un appareil militaire important ont pu bénéficier d'une aide plus importante que des pays qui en sont dépourvus, avec toutes les conséquences que cela peut impliquer pour la paix ou plutôt

la guerre dans le monde. L'aide au titre des soins de santé a bénéficié davantage aux hôpitaux qu'aux soins primaires; les fonds destinés au développement de l'éducation nationale sont allés dans les universités au détriment d'une éducation primaire souvent délaissée.

De nouvelles priorités doivent être fixées en matière d'aide au développement. Il convient à l'avenir de cibler l'aide, de faire en sorte qu'elle aille là où elle serait la plus utile, dans les pays les plus défavorisés et qu'elle ne remplit plus les poches des membres des élites dirigeantes locales que notre argent contribue à aider et reproduire de façon exagérée.

Nous ne devons pas perdre de vue le secteur agraire des pays en voie de développement et considérer ce dernier comme un moteur de développement économique à long terme.

A l'avenir il faut que l'aide au développement soit davantage axé sur l'enseignement primaire et les soins de santé primaire, l'amélioration de la condition féminine et les programmes en matière de population, ceci au détriment des aides confiés aux grands programmes d'équipement ou vers les pays disposant d'un riche potentiel militaire.

Pistes de réflexion pour une réorientation

Face à une enveloppe budgétaire approchant les 4.6 mia de Flux en l'an 2000, les exigences de transparence et de contrôle seront encore plus importantes qu'aujourd'hui, ce qui implique notamment que le gouvernement pense à réorganiser le Ministère de la Coopération en ce qui concerne sa structure et son personnel.

La bonne gestion des deniers publics relève d'une importante capitale. Le rapport annuel du Ministère témoignant essentiellement du fonctionnement et des activités du Fonds de la Coopération devrait également englober l'ensemble des activités de la coopération du Luxembourg, celles qui sont sous la responsabilité du Ministère de la Coopération, mais aussi les autres.

Le contrôle financier, avant et après approbation d'un projet concernant toutes les activités de la Coopération, doit être renforcé afin de permettre la meilleure utilisation possible des fonds au bénéfice des pays en voie de développement. Les fonds servant à sensibiliser l'opinion publique doivent servir à expliquer aux citoyens luxembourgeois le pourquoi et comment de l'augmentation importante des efforts budgétaires de notre pays.

Sans vouloir mettre en doute l'engagement et le bien-fondé des nombreuses organisations non-gouvernementales, nous devrions concentrer nos efforts sur un nombre réduit d'ONG, mais mieux équipées, mieux gérées, plus professionnelles et mieux pourvues de moyens en personnel et de moyens financiers. Des synergies et des coopérations doivent être favorisées, des fusions doivent être invitées. Il faut arrêter la politique de l'arrosoir qui consiste à financer une multitude de micro-projets ne contribuant guère à une solution globale des problèmes de sous-développement. Un nombre restreint de pays en voie de développement devrait ainsi pouvoir bénéficier d'une aide plus concentrée et ciblée.

TRANSFAIR

TRANSFAIR-MINKA

Fir d'Drëtt Welt keng Almosen, mä gerecht Präisser!

DRËTTWELTBUTTÉKER

BOUTIQUESTIERSMONDE

Bettembourg • 42, route de Mondorf
Esch/Alzette • 34, rue du Fossé
Ettelbruck • Centre Kennedy
Luxembourg • 6, rue Genistre
Rodange • 84, avenue Dr Gaasch

Informatioun fir d'Net-Surfer:
Enner der Adress **http://www.fairtrade.org/fairtrade** fannt Dir vill Documentatioun iwer gerechten Handel mat der Drëtter Welt, ausgeschafft vun Organisatiounen wéi TransFair, Max Havelaar, EFTA (European Fair Trade Association), ...

Conclusion

Le Luxembourg qui compte parmi les pays les plus prospères de notre planète se doit de mener une politique de coopération avec les pays les plus démunis et se doit de partager une partie adéquate de sa richesse avec les pays les plus pauvres de ce monde.

Les organisations d'aide, les aides elles-mêmes, le dialogue entre les opérateurs et les bénéficiaires de projets sont amenés à jouer un rôle essentiel pour le concours qu'ils peuvent apporter aux nombreux problèmes qui se posent dans les pays en voie de développement, afin de créer à moyen et long terme un ordre mondial viable fondé sur la coopération.

René Kollwelter

POLYGONE
Les polyvalents

Déblayage
Nettoyage de chantiers et de bâtiments
Petites démolitions
Entretien d'alentours
Petits déménagements
Location toilettes mobiles

Vous avez besoin d'un coup de main? Appelez Polygone!

49 20 05

POLYGONE S.à r.l. 9, RTE DE THIONVILLE L-2611 LUXEMBOURG